



Compte-rendu de l'audio-conférence du CHS-CT

du mardi 07 AVRIL 2020 à 11h00

CHS-CT hebdomadaire en audio-conférence pour faire un point de situation sur l'ensemble des sites DDFIP de la Drôme.

Sont présents à cette audio-conférence la Présidente Marie-Hélène HEROU-DESBIOLLES, le secrétaire animateur Jean Michel ROBERT, l'assistant de prévention Richard REMAUD, l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail Catherine TAILLARD-MORELLET, l'Assistante de service social Christelle CEBILE, le Dr Christophe LAGADOU médecin coordonnateur régional (Lyon), les représentants des personnels Michel BANCEL de la CGT Finances Publiques, Joël LANQUETIN et Rodolphe DURAND de Solidaires Finances, Thierry GUILLOUD de la CFDT et l'équipe de direction Dominique BEAULIEU, Véronique DERU, Véronique GARRIDO, Didier GUERIN, Fabienne VIALLET-DEGAND et Ghislaine VICTOURON.

Les Docteurs Alice BACHLER et Gilbert MORIN étant excusés car en arrêt maladie.

La Directrice remercie les membres présents du CHS-CT ainsi que les agents de la DDFIP 26 car cela fait 3 semaines que la DDFIP fonctionne d'une manière exceptionnelle, avec la moitié de ses effectifs, concernant ses missions prioritaires (MP). Notamment, un moment important : celui de la paye du mois de mars des fonctionnaires territoriaux et du personnel hospitalier qui s'est très bien déroulé.

Point de situation dans la Drôme:

Au niveau RH : Mme GARRIDO indique que le nombre de présents hier (lundi 06 avril 2020) dans les services était de 169 agents sur 654 à la DDFIP 26, que sur les 14 situations de symptômes pouvant s'apparenter à une infection virale au COVID-19, il n'en reste que 6 et que sur les 13 agents qui sont en quatorzaine car ayant été en contact avec des cas de suspicions, il n'en reste que 4. Sur ces 169 agents, certains travaillent en demi-journée (leurs missions accomplies, ils repartent chez eux) et 484 agents sont en autorisation spéciale télétravail ou ASA (télétravail - garde d'enfants – pathologie fragile...).

Depuis mardi dernier, il n'y a plus de nouveau signalement d'agent ayant des symptômes pouvant s'apparenter à une infection virale au COVID-19. Les collègues mis en quatorzaine sont en train de reprendre le travail ou en télétravail.

Pour l'instant, il y a une personne atteinte du COVID-19, elle est toujours chez elle et serait autorisée à reprendre le travail avec le port du masque. Cette dernière l'ayant contracté en dehors du cadre de son travail donc aucun agent dit de contact.

Au niveau des mesures d'accompagnement : Un rappel est fait sur les gestes barrières notamment sur le lavage des mains et le respect de la distance de 2 mètres entre collègues.

Des masques, des solutions hydroalcooliques, des lingettes nettoyantes et du savon de Marseille viennent d'être livrés dans les services. Les masques étant principalement déployés à la trésorerie hospitalière de Valence et à l'ensemble des agents en charge de l'accueil physique sur RDV.

Des dotations de vitres en plexiglas avec pieds autocollants pourront être faites dans le cadre de la réception physique. Elles seraient installées sur le plan de travail avec comme norme standard une hauteur de 64 cm et une longueur de 90 cm avec la possibilité de passer des documents à sa base. Il y a actuellement un recensement fait sur les sites. On ne sait pas si cela sera réalisable car la demande au niveau national est très importante.

Des pictogrammes vont être mis dans Ulysse 26 pour indiquer comment bien enlever un masque et bien enlever ses gants.

Le ménage est toujours maintenu sur les sites mais après avoir eu des problèmes sur les trésoreries de Nyons et Châtillon ainsi que sur le site de Die, le prestataire DERICHEBOURG a trouvé un remplaçant sur Die, qui a commencé vendredi dernier, mais pour les deux autres trésoreries ne voulant pas d'intervenant extérieur, la situation reste inchangée.

Il a été demandé au prestataire de renforcer le nettoyage sur les points de contact comme les poignées de porte, les rampes d'escalier, les digicodes, les boutons des ascenseurs....

Au niveau du télétravail : 129 micro-portables ont été déployés auquel on doit en ajouter 51 nominativement déjà affectés. À ce jour, il y a donc 180 agents dans la Drôme en télétravail. (Il en reste 4 en stock, 6 à redéployer et une commande nationale devrait arriver mi-avril), le personnel en télétravail venant bien sûr aider les collègues en présentiel dans les services.

La Direction a rappelé aux chefs de service qu'ils doivent adapter au jour le jour le nombre de personnes présentes dans les services à la charge de travail réellement effective dans le cadre des MP de façon à ce que les agents puissent rester chez eux et ce afin de respecter le confinement.

La Présidente indique que le plan de continuité d'activité s'actualise régulièrement en intégrant d'autres MP comme le remboursement du fonds de solidarité demandé par les entreprises pris en charge par les vérificateurs, la campagne sur le revenu, les effectifs pouvant évoluer en fonction de l'actualité et des missions.

Pour la campagne IR qui va devenir un sujet d'actualité dans les jours prochains, le service en ligne commence le 20 avril (au lieu du 09) avec, comme dates limites le 10 juin pour les déclarations en ligne et le 12 juin pour les déclarations papier. La remise des 2042 papier à la poste se faisant le 15 avril. **Pendant la période de confinement, il n'y aura pas de réception du public** mais certainement un grand nombre d'appels téléphoniques et de mails.

Les collègues qui sont en confinement chez eux seront à même de disposer de la note de campagne et de la brochure pratique de façon qu'ils intègrent bien les nouveautés de la campagne afin que le moment venu quand ils reviendront dans les SIP, ils soient opérationnels rapidement.

Pour conclure : le Dr LAGADOU précise qu'il ne faut pas mettre ses mains au visage qu'elles soient gantées ou non et en ce qui concerne le retour des agents dans les services, on se donne les moyens pour les recontacter afin de vérifier qu'ils n'aient plus aucun symptôme.